

REUNION DU COMITE SYNDICAL

23 novembre 2013



SIED 70 Quorum: 292

- **4 Membres du Comité : 582**
- Nombre de délégués présents:



SIED 70 Quorum

- **4 Quorum depuis le 21/02/2013 : 292**
- Présence aux 4 dernières réunions :

Dates	Nombre de délégués présents
15/09/2012	225
29/09/2012	240
26/01/2013	270
08/03/2013	307



Les travaux du bureau syndical

- Depuis la réunion du 16 mars dernier, le bureau s'est réuni à 3 reprises, les :
 - **♣ 7 mai,**
 - **4** 16 juillet,
 - **4** 8 octobre.
- Le recueil des actes administratifs, avec le rapport de présentation qui ont été transmis à tous les délégués, sont disponibles sur le site internet : www.sied70.fr



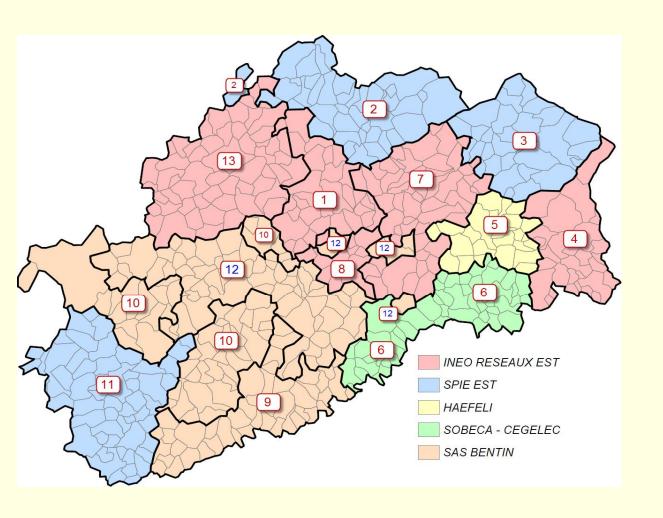
Les faits majeurs depuis mars 2013

- **♣** De nouveaux marchés annuels de travaux sont à renouveler avant la fin du mois de février 2014
- **Le congrès de la FNCCR qui s'est tenu à**Montpellier du 17 au 19 septembre
- ↓ La mutation de 2 agents du SIED 70 au 1er novembre et la titularisation de 2 autres agents contractuels



Les marchés de travaux

d'un montant inférieur à 100 000 €



d'un montant supérieurs

à 100 000 €:

♣ 1 : Sobeca – Cégélec

4 2 : Demongeot

♣ 3 : Sobeca – Cégélec

4 4 : Demongeot

♣ 5 : SAG Vigilec

♣ 6 : Demongeot

♣ 7 : Haefeli

♣ 8 : Sobeca – Cégélec



Bilan du congrès de la FNCCR

- L'avenir n'est pas sans nuages pour les syndicats d'électricité. Les principales inquiétudes portent sur :
 - ♣ le projet de transfert de la compétence d'AODE aux métropoles,
 - ♣ le risque de transfert de la taxe sur l'électricité aux régions,
 - la pérennité du FACÉ.
- ♣ La FNCCR et ERDF ont signé un protocole sur les années 2014 à 2017 basé sur le renforcement du dispositif des conférences départementales sur l'environnement, le lissage de la redevance R2 et l'amélioration de la transparence d'ERDF sur les données patrimoniales



La mutation de 2 agents au 1^{er} novembre

Suite aux départs de :

- ♣ Sylvain BARBAUX vers le syndicat mixte "Haute-Saône Numérique",
- ♣ Sophie BIGE vers la commune de VITRE/MANCE, les décisions suivantes ont été prises :
- ↓ Julien FLEUROTTE, dessinateur au SIED 70, a été chargé d'occuper le poste de Sylvain BARBAUX,
- ♣ Aline CHEVILLEY a été recrutée comme agent contractuel pour une durée de 3 mois renouvelable une fois
- Les postes vacants ont été déclarés au centre de gestion et à Pôle Emploi



La titularisation de 2 agents contractuels

♣ En application d'une loi du 12 mai 2012, 2 agents contractuels ont été déclarés aptes par la commission de sélection mise en place par le centre de gestion de la fonction publique territoriale, pour accéder à la titularisation Après que le Bureau du SIED 70 ait créé les postes, chacun de ces agents a été nommé technicien principal de 2ème classe



Le différend SIED 70 – ERDF sur la PCT : rappel

- ♣ Suite à une délibération du Conseil général excluant les extensions de réseau du bénéfice du FACÉ, par délibération du 27 mars 2010, le Comité avait accepté l'application par le SIED 70 du protocole PCT conclu entre la FNCCR et ERDF
- ♣ Le SIED 70 se référant au résultat comptable de l'exercice comme pour la redevance R2 à laquelle la PCT se substituait, avait émis un titre de recette pour le complément PCT fixé par l'avenant
- ♣ Bien que cela ne soit pas précisé sur l'avenant, ERDF, se basant sur la date de mise en service des ouvrages, a contesté devant le TA de Besançon le calcul du SIED 70
- Le TA a donné tort au SIED 70 qui a fait appel



Transaction SIED 70 – ERDF sur la PCT

- Le protocole transactionnel prévoit les dispositions suivantes :
- Retrait de l'appel déposé par le SIED 70 devant le tribunal de Nancy
- Annulation du solde des sommes contestées mises en recouvrement par le SIED 70 soit 552 734,02 €
- 3. Versement par ERDF d'une indemnité de 180 000 €
- 4. Ajout de 30 000€ à la participation d'ERDF à l'A8 sur les 11 dernières années du contrat de concession, soit en cumul une perte de 42 734,02 € pour le SIED 70 (4% de la compensation revendiquée fin 2011)
- Le BS ayant prévu l'annulation des titres, il est proposé au Comité d'accepter ce protocole



Le nouvel avenant PCT

- ♣ Accepté par le Comité en mars 2013, l'avenant prolongeant de 3 nouvelles années l'application de la PCT, n'a pas encore été signé suite au retard d'ERDF à produire au SIED 70 le document infalsifiable habituel, exigé par cette entreprise.
- ♣ Comme il est apparu qu'ERDF n'inscrivait pas les contributions PCT au compte "droits du concédant" contrairement à la redevance R2 à laquelle la PCT se substitue et considérant que cela entraîne une diminution d'autant de la valeur du patrimoine du syndicat, il est proposé au Comité de compléter son accord de mars, par la désapprobation de toute pratique consistant à assimiler le versement dû au titre de cet avenant PCT comme un financement propre non prévu par le tarif (le TURPE)



Le renforcement des relations avec ERDF

- ↓ La FNCCR et ERDF ont signé en septembre dernier un protocole pour les années 2014 à 2017, basé sur :
 - 1. le renforcement du dispositif des conférences départementales pour une amélioration de la programmation et de la coordination,
 - 2. le lissage de la redevance R2,
 - 3. l'amélioration de la transparence d'ERDF sur les données patrimoniales,
 - 4. le développement des partenariats sur les échanges cartographiques.



Le renforcement des relations avec ERDF

- ♣ Si les points 1, 3 et 4 n'entrainent que des avantages à la relation concédant concessionnaire, le lissage de la redevance R2 nécessite un calcul détaillé des conséquences de son application.
- ♣ Selon les estimations des investissements que le SIED 70 réalisera en 2014 et 2015, le lissage est positif pour le SIED 70, il atténue l'effet négatif de la TCFE
 ♣ Il est donc proposé au Comité d'accepter la signature de cet avenant et d'intégrer le complément de redevance dû à la départementalisation dans le R1



La compétence "gaz" du SIED 70

- ♣ Il s'agit d'une compétence optionnelle
- ♣ 39 communes de Haute-Saône bénéficient d'une desserte de leur territoire par un réseau de gaz
- ♣ 79 communes ont transféré au SIED 70 leur compétence "gaz en réseau", dont 2 disposent d'un réseau de distribution de gaz
- ♣ Le SIED 70 est l'autorité organisatrice de la distribution de gaz en réseau à CORBENAY et GRAY-LA-VILLE.



Concession "gaz" de GRAY-LA-VILLE

- ♣ Le contrat de concession "gaz" de GRAY-LA-VILLE est expiré depuis le 1^{er} septembre 2013
- ♣ Il est donc proposé au Comité d'accepter le renouvellement de ce contrat selon le modèle national convenu entre la FNCCR et GRDF
- Ce contrat ne porte que sur la distribution
- ♣ Pour la vente au tarif réglementé, il est proposé au Comité de valider le règlement de service qui a été établi à partir d'un modèle validé par la FNCCR



Nouvelles dessertes gazières

- ♣ Avec l'installation d'une nouvelle chaîne de fabrication en projet, l'usine GESTAMP implantée à Champagney aurait d'importants besoins en gaz et souhaiterait un raccordement au réseau de distribution
- La communauté de communes Rahin-et-Chérimont s'est donc rapprochée du SIED 70 pour qu'il porte le montage du dossier
- + Ce réseau intéresse également les communes de Champagney et de Plancher-bas



Nouvelles dessertes gazières

- ♣ A partir d'une pré-étude réalisée par GRDF, cette réalisation dont le coût est estimé à 1,4M€, ne pourra se faire sans le financement complémentaire des collectivités estimé à 1,3M€, 1,07M€ ou 0,97 ME selon que le coût de transport du gaz est affecté d'un coefficient multiplicateur de 1, 1,5 ou 1,7
- ♣ Cette alimentation se ferait depuis le réseau d'AUXELLES-BAS situé en limite de Plancher-Bas, sur le territoire de Belfort



Nouvelles dessertes gazières

- Le SIED 70 attend des collectivités à l'origine de la demande de dessertes gazières qu'elles s'engagent à apporter les contributions financières complémentaires estimées nécessaires par GRDF
- ♣ Dans l'attente, il est proposé au Comité d'accepter le lancement de ces dessertes en DSP à la condition que le SIED 70 ait reçu préalablement des engagements qui assurent l'équilibre financier de l'opération sans participation du syndicat



Les prescriptions

- ♣ Le receveur syndical demande de relever de la prescription annuelle les bénéficiaires de certains remboursements du SIED 70 : ERDF, EDF, Habitat 70, Réseau Ferré de France et le FACE
- Le total des sommes non réclamées par les organismes ci-dessus est égal à 16 600 €
- ♣ Il est proposé au Comité d'accepter cette disposition



Les subventions d'investissement

- ♣ Les participations reçues par le SIED 70 tant du FACÉ que des communes – ont été inscrites depuis l'origine dans des comptes non transférables (132..)
- Le receveur syndical demande à ce que ces subventions soient déplacées dans des comptes transférables (131..)
- ♣ Il est proposé au Comité d'accepter ce transfert de 55 867 111,52 € sur le budget supplémentaire de 2013



Les subventions d'équipement

Les subventions d'équipement versées, doivent être amorties sur une durée maximale de cinq ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études. Cela s'applique aux participations que le SIED 70 verse aux communes lorsqu'elles réalisent des travaux d'éclairage public ♣ Il est proposé au Comité que ces aides du SIED 70 soient amorties sur une durée de 5 ans à partir du budget primitif de 2014



Régularisation de résultats antérieurs

- Les 26 900€ de restes à réalisés de 2007 ont été retirés
 des résultats de fonctionnement et d'investissement
- L'excédent d'investissement de 2012 de 177 880,76€ a été repris dans l'excédent de fonctionnement alors qu'il était déjà repris en investissement
- La reprise du résultat de 2012 sur le budget de 2013 est donc de 3 515 255,22€ à diminuer de 150 980.76€ (177 880,76€ 26 900€), soit 3 364 274,46€
- ♣ Il est proposé au Comité de prendre acte de cette correction qui figure au BS 2013



Les budgets actuels : rappels

- ♣ Un budget principal (M14) qui assure toutes les dépenses et recettes de fonctionnement et l'investissement pour les travaux d'électrification, d'éclairage public et de génie civil de téléphone
- 4 6 budgets annexes pour séparer les activités accessoires :
 - "conseil" depuis 2010 pour le CEP (M14)
 - ♣ "prestations de services" pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des chaufferies (M4 – TVA)
 - ♣chaufferie de Scey
 - chaufferie de Gy
 - chaufferie de Marnay
 - # "régie des EnR" pour les dépenses et recettes à répartir entre les budgets des différentes chaufferies



Le budget principal: les virements de crédit

- ♣ Depuis le vote du budget principal, les 80 000€ de dépenses imprévues d'investissement :
 - 44 000€ ont été transférés sur le compte2051 (facture e-magnus)
 - **476** 000€ sur le compte 4581-2000 (travaux d'éclairage public)
- ♣ Le 3ème virement de crédit a consisté à transférer les subventions d'investissement de 2013 des comptes non transférables (132..) aux comptes transférables (131..)



Le budget supplémentaire principal

- ♣ Il a pour objet les régularisations des 2 points précédemment abordés (transfert des subventions d'équipement et régularisation de l'excédent 2012 de clôture
 ♣ Il prend également en considération :
- ♣la mise à jour de l'enveloppe des travaux 2013 pour tenir compte des importantes demandes des communes en éclairage public
- ♣les prêts que le budget principal pourra accorder dans la limite du possible, aux budgets annexes des chaufferies de Gy et Marnay pour éviter de recourir à des emprunts à court terme



Le budget supplémentaire principal : fonctionnement

N° de compte	Dépenses	BS 2013
67	Charges exceptionnelles	46 250 €
67441	Subventions au budget annexe	46 250 €
023	Virement à la section d'investissement	119 800 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	166 050 €

N° de compte	Recettes	BS 2013
042	Opérations d'ordre entre sections	68 000 €
722	Immobilisations corporelles	68 000 €
77	Produits exceptionnels	1 200 €
774	Subventions exceptionnelles	1 200 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	69 200 €
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	-151 000 €
	RESULTAT CUMULE	-81 800 €
EXCEDE	NT DE FONCTIONNEMENT	-247 850 €
EXCEDE DE L'EX	NT BUDGETAIRE GLOBAL ERCICE	1 987 000 €



Le budget supplémentaire principal : investissement

N° de compte	Dépenses	BS 2013
040	Opérations d'ordre entre sections	68 000 €
2315	Installations	5 500 €
<i>4581-2000</i>	Programme éclairage public	77 100€
4581-3000	Programme génie civil de télécommunications	-14 600 €
041	Opérations patrimoniales	56 104 700 €
1321	Etat et établissements nationaux	23 000 000€
1321-1	Etat et établissements nationaux - trx FACÉ	1 800 000€
1321-2	Etat et établissements nationaux - trx PCT	760 000€
1323	Département	2 900 000€
1324	Communes	11 550 000 €
13248	Autres communes	3 600 000 €
13258	Autres groupements	375 000 €
1328	Autres	12 100 000€
2762	Créances sur transfert de TVA	19 700 €
204	Subventions d'équipement versées	365 000 €
2041482	Subv aux autres communes	365 000 €
23	Immobilisations en cours	131 300 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	131 300 €
4581	Investissement sous mandat	784 600 €
4581-2000	Programme éclairage public	970 000 €
4581-3000	Programme génie civil de télécom	-185 400 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	57 453 600 €
	RESULTAT CUMULE	57 453 600 €

N° de compte	Recettes	BS 2013
	Opération patrimoniales	56 104 700 €
1311	Etat et établissements nationaux	23 000 000€
1311-1	Etat et établissements nationaux - trx FACÉ	1 800 000€
1311-2	Etat et établissements nationaux - trx PCT	760 000€
1313	Département	2 900 000€
1314	Communes	11 550 000€
13148	Autres communes	3 600 000€
13158	Autres groupements	375 000 €
1318	Autres	12 100 000€
2315	Installations	19 700€
13	Subventions d'investissement reçues	359 400 €
1311-2	Etat et établissements nationaux - trx PCT	-59 500 €
13148	Subv autres communes	118 200 €
13158	Subv des autres groupements	69 000 €
1318	Autres	231 700 €
27		19 700 €
2762	Créances sur transfert de TVA	19 700 €
4582	Investissements sous mandat	850 000 €
4582-2000	Programme éclairage public	1 050 000 €
	Programme génie civil de télécommunications	-200 000€
021	Virement de la section de fonctionnement	119 800 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	57 453 600 €
	RESULTAT CUMULE	57 453 600 €



Le budget supplémentaire : chaufferie de Scey-Sur-Saône

N° de compte	Dépenses d'exploitation	BS 2013
011	Charges à caractère général	-1 600 €
60	Achats et variation de stocks	-1 800 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,)	-1 800 €
62	Autres charges externes: autres services extérieurs	100 €
6262	Frais de télécommunications	100 €
63	Impôts, taxes et versement assimilés	100 €
635111	Cotisation foncière des entreprises	100 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	400 €
6218	Autre personnel extérieur	400 €
67	Charges exceptionnelles	1 200 €
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	1 200 €
023	Virement à la section d'investissement	-2 020 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	-2 020 €

N° de compte	Dépenses d'investissement	BS 2013
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	0€

N° de compte	Recettes d'exploitation	BS 2013
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	-2 020 €
	RESULTAT CUMULE	-2 020 €

N° de compte	Recettes d'investissement	BS 2013
040	Opération d'ordre entre section	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 020 €
1068	Autres réserves	2 020 €
021	Virement de la section de fonctionnement	<i>-2 020 €</i>
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	0€
	RESULTAT CUMULE	0€



Le budget supplémentaire : chaufferie de Gy

N° de compte	Dépenses d'exploitation	BS 2013
66	Charges financières	-5 000 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	-5 000 €
042	Opérations d'ordre entre sections	<i>-200</i> €
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations	-200€
023	Virement à la section d'investissement	64 000 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	58 800 €

N° de compte	Recettes d'exploitation	BS 2013
77	Produits exceptionnels	57 750 €
774	Subventions exceptionnelles	57 750 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	57 750 €
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 050 €
	RESULTAT CUMULE	58 800 €

N° de compte	Dépenses d'investissement	BS 2013
1641	Emprunts en euros	-5 000 €
23	Immobilisations en cours	-141 000 €
2312	Terrains	3 000 €
2313	Construction	-109 000 €
2315	Installations, matériels et outillage technique	-35 000 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	-146 000 €
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	1 050 €
	RESULTAT CUMULE	-144 950 €

N° de compte	Recettes d'investissement	BS 2013
28153	Amortissements - installation spécifique	-200 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 050 €
1068	Autres réserves	1 050 €
13	Subventions d'investissement	-40 000 €
1313	Département	-40 000 €
16	Emprunts et dettes assimilées	-300 000 €
1641	Emprunts en euros	-300 000 €
021	Virement de la section de fonctionnement	64 000 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	-275 150 €
	SOLDE D'INVESTISSEMENT	-130 200 €
SOLI	DE D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	0€



Le budget supplémentaire : chaufferie de Marnay

N° de compte	Dépenses d'exploitation	BS 2013		
66	Charges financières	-11 000 €		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	-11 000 €		
042	Opérations d'ordre entre sections	<i>-500</i> €		
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations	-500€		
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	-11 500 €		

N° de compte	Dépenses d'investissement				
1641	Emprunts en euros	-13 000 €			
23	Immobilisations en cours	-641 500 €			
2313	Construction	-76 500 €			
2315	Installations, matériels et outillage technique	-565 000 €			
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	-654 500 €			
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	4 720 €			
	RESULTAT CUMULE	-649 780 €			

N° de compte	Recettes d'exploitation	BS 2013
77	Produits exceptionnels	-11 500 €
774	Subventions exceptionnelles	-11 500 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	-11 500 €
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	4 720 €
	RESULTAT CUMULE	-6 780 €
SC	LDE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	4 720 €

N° de compte	Recettes d'investissement	BS 2013		
28153	Amortissements - installation spécifique	-500 €		
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 720 €		
1068	Autres réserves	4 720 €		
13	Subventions d'investissement	-74 620 €		
1311	Etat et établissements nationaux	380 €		
1313	Département	-45 000 €		
1317	Budget communautaire et fonds structurels	-30 000 €		
16	Emprunts et dettes assimilées	-750 000 €		
1641	Emprunts en euros	-750 000 €		
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	-820 400 €		
	RESULTAT CUMULE	-820 400 €		
	SOLDE D'INVESTISSEMENT	-170 620 €		
SOI	LDE D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	3 880 €		



Le budget supplémentaire : régie des ENR

N° de compte	Dépenses d'exploitation	BS 2013		
67	Charges exceptionnelles	46 250 €		
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	46 250 €		
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	46 250 €		

N° de compte	Recettes d'exploitation	BS 2013	
77	Produits exceptionnels	46 250 €	
774	Subventions exceptionnelles	46 250 €	
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	46 250 €	



Les orientations budgétaires 2014

Elles reposent sur 4 axes:

- **Les travaux**,
- les redevances de concession
- la taxe sur la consommation finale d'électricité
- **♣** les couts de fonctionnement Dans le détail, les chiffres qui vont définir les OB 2014 se décomposent de la façon suivante :



Les OB 2014:

les recettes

4 1 : les participations aux travaux : FACÉ, concessionnaire (PCT et A8) et demandeurs

4 2 : les redevances de concession

4 3 : la TCFE

4 : les frais de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage



Les OB 2014:

les dépenses

↓ 1 : les travaux d'électrification, d'éclairage public (et les aides que le SIED 70 verse aux communes lorsqu'elles restent maîtres d'ouvrage) et de génie civil de communications électroniques

42: les charges à caractères générales

43: les salaires et indemnités

4 : les frais divers



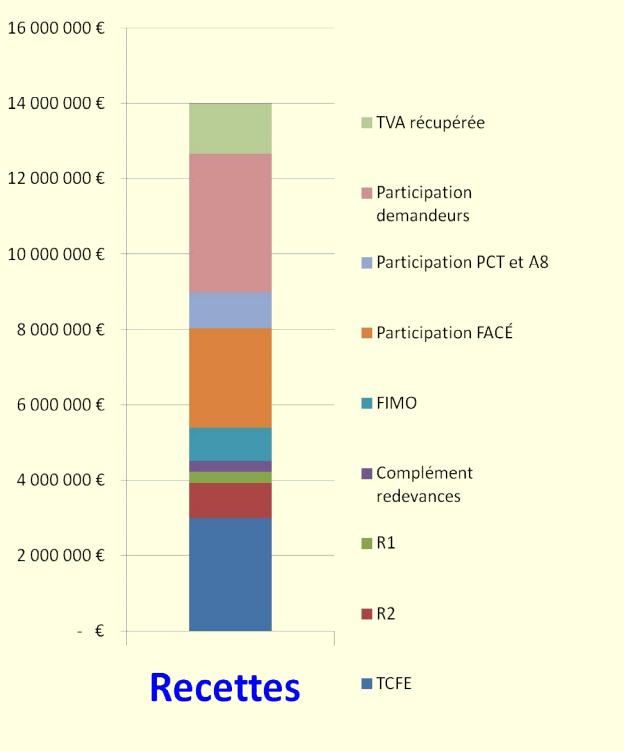
Les OB 2014 : les montants prévisionnels

Recettes						
TCFE	3 000 000 €					
R2	913 000 €					
R1	312 000 €					
Complément redevances	300 000 €					
FIMO	872 000 €					
Participation FACÉ	2 632 000 €					
Participation PCT et A8	971 000 €					
Participation demandeurs	3 660 000 €					
TVA récupérée	1 340 000 €					
TOTAL	14 000 000 €					

Dépenses						
Travaux TTC électricité	8 650 000 €					
Travaux TTC éclairage public	3 750 000 €					
Travaux TTC génie civil télécom	600 000 €					
Charges à caractère générales	200 000 €					
Charges salariales	655 000 €					
Autres charges de la gestion courante	55 000 €					
Immobilisations corporelles	40 000 €					
Imprévus	50 000 €					
TOTAL	14 000 000 €					

Les recettes et dépenses relatives aux travaux ont été déterminées sur la base du tableau suivant :

	TRAVAUX	Montant global TTC des travaux	Montant global HTVA des travaux	Montant HT des travaux facturés aux entreprises	Montant des travaux en régie	Ventilation des ressources				
PRO- GRAMMES						TVA récupérée	FACE	Conces- sionnaires	Demandeurs de travaux	Participation du SIED 70
TRAVAUX SUR L	RAVAUX SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE :									
	tranche A/B : renforcement	2 720 000 €	2 300 000 €	2 100 500 €	199 500 €	421 400 €	1 538 000 €	0€	0€	762 000 €
	tranche A/B : extension	627 000 €	530 000 €	484 000 €	46 000 €	97 100 €	390 000 €	0€	0€	140 000 €
	tranches S : sécu-risation fils BT nus	355 000 €	300 000 €	274 000 €	26 000 €	55 000 €	211 000 €	0€	0€	89 000 €
	tranches S' : sécu-risation fils BT nus de petites sections	201 000 €	170 000 €	155 300 €	14 700 €	31 100 €	131 000 €	0€	0 €	39 000 €
	Tranche C : aménagement esthétique	946 000 €	800 000 €	730 600 €	69 400 €	146 600 €	362 000 €	0€	240 000 €	198 000 €
	aménagement esthétique A8	710 000 €	600 000 €	547 900 €	52 100 €	110 000 €	0€	240 000 €	201 600 €	158 400 €
syndical	extension avec PCT (sans R2 dans 2 ans)	2 365 000 €	2 000 000 €	1 826 500 €	173 500 €	366 400 €	0€	730 600 €	400 000 €	869 400 €
	extension hors PCT (avec R2 dans 2 ans)	722 000 €	600 000 €	558 100 €	52 100 €	111 900 €	0€	0€	90 000 €	520 200 €
Totaux des trava	nux sur le réseau d'électricité	8 646 000 €	7 300 000 €	6 676 900 €	633 300 €	1 339 500 €	2 632 000 €	970 600 €	931 600 €	2 776 000 €
INVESTISSEMEN	TS SOUS MANDAT: Autres	programmes sy	ndicaux :							
S _{EP}	Eclairage public : optimisation	1 897 300 €	1 600 000 €	1 516 700 €	83 300 €	0€	0€	0€	684 000 €	1 213 300 €
(y compris les travaux réalisés par les communes)	Eclairage public	1 891 800 €	1 600 000 €	1 488 900 €	111 100 €	0€	0€	0€	1 482 800 €	409 000 €
S _{GCT}	Génie civil de communications électroniques	601 900 €	510 500 €	466 200 €	44 300 €	0€	0€	0€	557 600 €	44 300 €
Totaux des travaux rélisés pour le compte de tiers		4 391 000 €	3 710 500 €	3 471 800 €	238 700 €	0€	0€	0€	2 724 400 €	1 666 600 €
TOTAUX GENERAUX		13 037 000 €	11 010 500 €	10 148 700 €	872 000 €	1 339 500 €	2 632 000 €	970 600 €	3 656 000 €	4 442 600 €
Comité syndic	cal du 23 novembre 2013							37		





Les orientations budgétaires 2014

Il est proposé au Comité de débattre sur ces orientations



Questions diverses : la parole est à la salle